

personne. Comme gouvernement, nous faisons part à nos partenaires commerciaux de nos préoccupations en ce domaine, et nous continuerons de le faire.

Je tiens toutefois à souligner que le commerce et les droits de la personne ne sont pas des notions incompatibles. En fait, le commerce lui-même est un atout dans la promotion de ces droits. La libéralisation économique s'accompagne invariablement d'une attention plus marquée à l'égard des droits politiques. Les gouvernements qui s'ouvrent au commerce international sont plus sensibles aux opinions et aux réactions des autres. Une plus grande liberté économique favorise l'évolution de la liberté politique.

Il n'est de meilleur moyen de diffuser le message de liberté que les contacts personnels établis par le truchement des échanges commerciaux quotidiens. Le gouvernement du Canada ne s'inquiète donc pas de voir les sociétés canadiennes chercher à étendre leurs horizons sur une variété de marchés.

Les gens d'affaires nous ont indiqué, à nous du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, que le meilleur service à leur rendre est de leur fournir de l'information commerciale et des renseignements sur les marchés, et que si nous devons en faire moins, qu'il en soit ainsi, mais faisons le mieux.

C'est pourquoi le gouvernement réoriente ses efforts, pour améliorer la façon dont il recueille et diffuse l'information commerciale et les renseignements sur les marchés. Nous examinons de nouvelles manières d'utiliser la technologie pour faire connaître plus rapidement et plus efficacement les possibilités commerciales qui se présentent. Nous tissons des réseaux de compétences pour faire en sorte que chaque société canadienne soit informée en temps opportun des débouchés susceptibles de l'intéresser. Nous cherchons à améliorer la formation de nos agents, afin qu'ils soient capables de mieux vous servir lorsque vous leur demandez de l'aide.

Il y a, au Canada, trop d'intervenants dans l'arène du commerce international; pour régler les problèmes que cela crée, nous cherchons, au niveau fédéral et de concert avec les provinces, à développer et à appliquer en ce domaine un esprit d'équipe, une approche collective du genre Équipe Canada. L'objectif ici est de réduire les chevauchements entre les ministères et entre les provinces, et de mieux coordonner nos activités, de manière à favoriser l'expansion du commerce international du Canada. Il s'agit en somme de fournir aux gens d'affaires canadiens des services d'appui qui soient cohérents, uniformes et complets, et de faire en sorte que ces services soient connus et facilement accessibles.